



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140
DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA

TRAVAILLANT CHEZ AIR CANADA

RETRAIT DU RÈGLEMENT DE FINANCEMENT SPÉCIAL

Chers confrères,
Chères consœurs,

Le mardi 26 mai, après la clôture de la Bourse de Toronto, Air Canada a annoncé publiquement qu'elle avait avisé le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) de sa décision d'exercer son option de retrait du *Règlement sur la capitalisation des régimes de pension d'Air Canada (2014)*, et ce, à compter de l'année civile 2015.

Air Canada a communiqué cette décision à l'AIMTA après l'avoir diffusée publiquement, conformément au *Règlement sur les valeurs mobilières*.

L'article 6 du *Règlement sur la capitalisation des régimes de pension d'Air Canada (2014)* donne à Air Canada le droit de mettre fin à la capitalisation sur une base annuelle. La compagnie n'a pas exercé cette option en 2014.

Air Canada a donné son avis de retrait au BSIF dans les règles, conformément à l'article 6 du Règlement. Pour prendre sa décision, elle s'est basée sur la situation actuelle de capitalisation de tous ses régimes de pension, qui sont maintenant dans une position excédentaire significative, ainsi que sur la situation anticipée à long terme.

La compagnie a affiché deux documents sur la page d'accueil du portail AC Aéronet, soit l'avis public sur sa décision d'exercer son option de retrait et un document de questions/réponses. Tous les membres devraient consulter ces documents pour mieux comprendre les raisons qui ont motivé cette décision.

Demain, le jeudi 28 mai, Air Canada animera un webinaire à l'intention de tous les dirigeants syndicaux, dont les dirigeants de l'AIMTA, afin de leur donner des explications plus détaillées et répondre à leurs questions. Après ce webinaire, qui nous permettra d'en savoir davantage, j'afficherai un bulletin plus détaillé sur ce sujet.

Syndicalement,

Christopher Hiscock
Président
AIMTA – Comité de retraite d'Air Canada

CH\mb



BULLETIN N° 026 – PUBLIÉ LE 27 MAI 2015

VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)